

Colloque Institut Art & Droit - CERDI

La provenance dans le marché de l'art : de la théorie à la pratique

Sous la direction scientifique de
Françoise Labarthe
Professeur à l'Université Paris-Saclay

Mercredi 19 juin 2024 – 14h00 à 18h30 – Accueil de 13h30 à 14h
Auditorium de l'Institut National d'Histoire de l'Art – INHA
2, rue Vivienne 75002 Paris

PROGRAMME

13h30 / 14h00 - Enregistrement des participants

14h – Bienvenue et remerciements

Gérard Soussi, Président de l'Institut Art & Droit
Françoise Labarthe, Professeur à l'Université Paris-Saclay

Présidence : Françoise Labarthe

14h15 – Introduction

Françoise Labarthe

14h30 – Au regard des experts et/ou sachants

Les chercheurs. L'origine des artefacts antiques : exigence de la recherche et déontologie :
Olivier Perdu, Égyptologue, Collège de France, chaire Civilisation de l'Égypte pharaonique.

Les experts professionnels. Importance et difficultés de la recherche de provenance :
Elodie Jeannest de Gyvès, Expert en sculptures anciennes (Cabinet Lacroix-Jeannest).

15h00 – Au regard des marchands : pratique, mise en œuvre, difficultés

Les maisons de vente : Jean-Pierre Osenat, Commissaire-priseur, président du SYMEV (Syndicat national des maisons de ventes volontaires).

Les galeries d'art : Benoit Sapiro, Vice-président du CPGA (Comité Professionnel des Galeries d'Art).

Les antiquaires : Mathias Ary Jan, Galeriste, Président du SNA (Syndicat national des antiquaires).

Le cas des biens orphelins : Jean-David Cahn, Archéologue et marchand d'art.

16h00 - 16h30 : Débats - Pause

**Présidence : Tristan Azzi, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

16h30 – Au regard des musées

Précautions et recommandations : Christophe Heer, Responsable du service des acquisitions, Musée des Arts décoratifs.

Les spoliations : Laurence Mauger-Vielpeau, Professeur à l'Université de Caen-Normandie.

17h00 – Au regard de la pratique internationale

Évolution de la notion de bonne foi : Anne-Sophie Nardon, Avocat au Barreau de Paris, Borghèse associés.

Les exemples étrangers : Vincent Noce, Journaliste.

17h30 – Au regard de l'OCBC et des douanes

La pratique des douanes : Florian Simonneau, Chef du bureau « Restrictions et sécurisation des échanges » de la DGDDI (Direction générale des douanes et des droits indirects).

La pratique de l'OCBC : Hubert Percie du Sert, Colonel de gendarmerie, chef de l'OCBC (Office Central de lutte contre le trafic des Biens culturels).

18h - Débats

18h30 - Fin des travaux

Inscriptions - Modalités pratiques

L'accès au colloque est libre sur inscription préalable et obligatoire auprès de l'Institut Art et Droit et uniquement par mail : sec.institut@artdroit.org - Contrôle à l'entrée.

Les mails doivent indiquer : nom, prénom, fonction/profession et n° de téléphone de la personne ou des personnes souhaitant s'inscrire.

Date limite des inscriptions : 31 mai 2024

Les mesures sanitaires à respecter seront celles en vigueur le 19 juin 2024 au sein de l'INHA.

Contact – Renseignements : Madame Cécile Biol – sec.institut@artdroit.org
